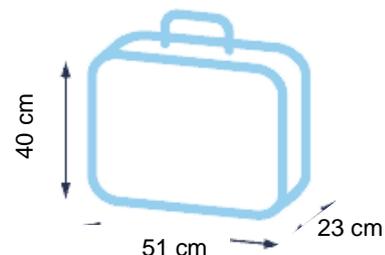


FRANCHISE BAGAGES : VOLS INTERNATIONAUX

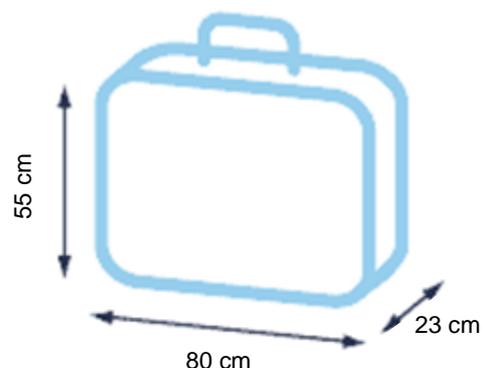
Bagages à main

- On entend par bagage cabine ou bagage à main tout autre bagage que ceux enregistrés en soute.
- Vous pouvez transporter **1 bagage** (51 cm x 41 cm x 23 cm maxi*) + **1 accessoire** (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...) pour un **pooids total de 8 kg maximum**.
- * Les dimensions du bagage sont données poches, roues et poignées comprises. Une housse à vêtements est considérée comme un bagage standard.
- Conservez dans votre bagage en cabine :
 - les articles précieux : clés, téléphone portable (éteint), papiers d'identité, documents importants, argent, objets de valeur, bijoux, etc.,
 - Les articles indispensables : médicaments par exemple (**nous contacter**)
 - Les objets fragiles : appareil photo, console de jeux, lecteur cd, lecteur dvd, etc.
- Les **liquides** font l'objet de mesures spécifiques : voir **document joint**.



Bagages à soutes

- Vous pouvez transporter **1 bagage de 23kg maximum**.
- **Chaque joueur et coach** aura le droit à un second bagage de **23kg maximum**.
- Si le poids d'un bagage est supérieur à 23 kilos tout en restant inférieur à 32 kilos, un forfait de 56€ sera appliquée par Air Transat.
- Les **dimensions** de votre bagage ne doivent pas dépasser **158 cm** (62 po.) de hauteur + longueur + largeur. Voir exemple à droite :
- Les enfants de moins de 2 ans bénéficient, quelle que soit leur destination, d'une franchise particulière de 10 kg + un bagage cabine + une poussette entièrement pliante.
- Un bagage supplémentaire coûtera 75€
- Un second bagage supplémentaire coûtera 150€



Objets interdits ou réglementés en cabine

Marchandises réglementées

Les produits suivants sont soumis à une réglementation spécifique (liste non exhaustive) : *produits alimentaires à base de viande et/ou de lait, cartouches et munitions pour arme de chasse ou de sport, armes blanches, armes à feu et tout objet ressemblant, parfums et aérosols (autorisés en soute pour un poids maximum de 2 kg ou 2 l par personne et 0,5 kg ou 0,5 l par article), seringues à usage médical (autorisées en cabine sur prescription médicale, leur traitement vous incombe. Le détail du contenu et les dimensions du contenant devront être transmis avant le départ à votre compagnie aérienne par l'intermédiaire de l'agence de voyages)*

NB : ciseaux, compas, rasoir, pince à épiler, lime à ongle métallique, etc... autorisées dans les bagages à soutes uniquement

Marchandises interdites

Pour votre sécurité, certains articles sont strictement interdits à bord. Ils ne doivent jamais être en votre possession ou mis dans vos bagages : *Les armes blanches et tout objet coupant, contondant, métallique ou non-métallique pouvant être utilisé comme arme (exemples : ciseaux à ongles, lame de rasoir...), les armes à feu, les cartouches et munitions pour armes de chasse ou de sport, les cartouches d'imprimante, les parfums au-delà de 100 ml par flacon, les aérosols à usage cosmétique au-delà de 100 ml par flacon, les combustibles des briquets, les batteries avec électrolyte, les batteries au lithium d'une puissance supérieure à 160 Wh (consulter le document PDF Conditions de transport des piles et batteries au lithium sur le site de votre compagnie aérienne pour plus d'informations), les feux d'artifices, pétards, feux de Bengale, fusées de détresse, pistolets factices, allume-feux, gaz lacrymogènes, les réchauds de camping, bouteilles de gaz, bouteilles de plongée à oxygène, la peinture, le vernis, la laque, les matières toxiques, infectieuses et matériaux radioactifs, les produits chimiques, engrais, désherbants, pesticides, insecticides, les décapants, eau de Javel, chlore, lessive, les liquides inflammables type carburant, diluant, solvant, acétone, les thermomètres à mercure et baromètres.*

Transport de produits liquides

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- En petites quantités (100 ml maximum par produit),
- Placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'1 litre. Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager.
- **Liquides acceptés sans restriction**

Vous pouvez emporter avec vous les liquides suivants :

- Les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- Les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- Les aliments pour bébés,

Les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).